

ACTIVITES SPECIFIQUES	DATES	AGES	PLEIN TARIF
BADMINTON	11 au 16 juillet 18 au 23 juillet 25 au 30 juillet	9 - 13 ans 12 - 17 ans 12 - 17 ans	400 € *
BASKET	11 au 16 juillet 18 au 23 juillet	10 - 13 ans 14 - 17 ans	400 € *
BOWLING	25 au 30 juillet	9 - 16 ans	400 € *
EQUITATION	11 au 16 juillet	11 - 14 ans	505 € *
ESCALADE	18 au 23 juillet	10 - 14 ans	400 € *
FOOTBALL	18 au 23 juillet	9 - 11 ans	400 € *
GYMNASTIQUE	18 au 23 juillet	10 - 14 ans	400 € *
HANDBALL SANDBALL	11 au 16 juillet	12 - 15 ans	400 € *
SURF	11 au 16 juillet 18 au 23 juillet 25 au 30 juillet	10 - 17 ans 10 - 17 ans 10 - 17 ans	495 € *
TENNIS	11 au 16 juillet 18 au 23 juillet 25 au 30 juillet	10 - 13 ans jusqu'à 30.2 jusqu'à 30.2	495 € *
TENNIS DE TABLE	11 au 16 juillet	10 - 15 ans	400 € *
VOILE	18 au 23 juillet	10 - 13 ans	495 € *
VOLLEY BALL BEACH VOLLEY	25 au 30 juillet	12 - 16 ans	400 € *

\* Un chapitre dans ce document est consacré aux aides possibles.

Inscription en ligne sur le site  
<http://charentemaritime.franceolympique.com>



Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente-Maritime (CDOS 17)  
**SPORTS VACANCES 17**

Maison Départementale des Sports « Colette BESSON »  
13 Cours Paul Doumer - 17100 Saintes  
Tél : 05 46 97 26 93 - Portable : 06 81 84 79 47

Mail : [cdos17-ad@franceolympique.com](mailto:cdos17-ad@franceolympique.com)  
Site internet : [charentemaritime.franceolympique.com](http://charentemaritime.franceolympique.com)

Tous nos séjours sont déclarés « Accueil de mineurs avec hébergement » et donnent accès à certaines aides.

Pour exemples :

CAF	CE	ANCV
CCAS	MSA	...

**Nouveau :**

**Fraterie :**  
- 2 enfants : 2.5% de réduction par enfant  
- 3 enfants et + : 5% de réduction par enfant

**Groupe :**  
- 4 enfants et + : 5% de réduction par enfant

**Charentais-Maritime :**

Pour les bénéficiaires du Passeport Temps libre 2010 de la CAF de Charente-Maritime une réduction de :




**138 euros par séjour et par enfant**

est accordée à réception de la photocopie du Passeport Temps libre 2010 lors de la préinscription.

**Pour exemple :**

Séjour handball : 400 € - 138 € = **262 €**

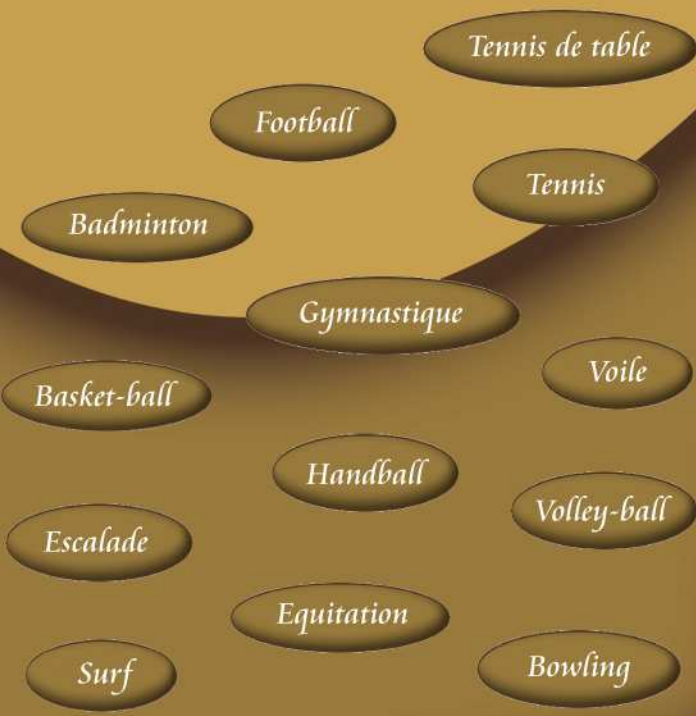
 **Vos notes**



ETE 2010



Séjours sportifs en partenariat avec les  
Comités Départementaux :



## Sports Vacances 17 :

Pendant les vacances, des sports et des loisirs à Boyardville.

C'est une action sportive et pédagogique initiée par le CDOS en partenariat avec une quinzaine de comités départementaux.

Sports Vacances 17 organise des séjours d'accueil de mineurs en hébergement complet.

Durant 6 jours, les jeunes sportifs débutants ou confirmés peuvent :

- Pratiquer leur discipline favorite
- S'initier à diverses activités sportives (voile, VTT ...)
- Profiter de la plage
- Partager plusieurs moments d'entraide et de convivialité



## L'hébergement

### Centre Sportif Départemental de Boyardville

L'hébergement des jeunes se fait dans des locaux en dur et tous les repas sont pris dans un réfectoire.

Le centre possède ses propres installations sportives :

Deux gymnases, un terrain de football ou rugby, trois terrains de tennis extérieurs, un terrain de beach-volley, une voilerie et un local à vélo.

Certaines activités sportives se pratiquent à l'extérieur du Centre, dans ce cas un transport en mini bus est organisé :

**Surf :** Plage de Vertbois

**Gymnastique :** Saint Pierre d'Oléron

**Equitation :** Saint Pierre d'Oléron

**Bowling :** Dolus



UCAR  
Saintes-Belleuve  
05 46 92 21 21

## Informations sur les séjours

### Activité Sportive Spécifique (ASS)

Les enfants choisissent une activité sportive spécifique (cf tableau « nos séjours - été 2010 ») pour toute la semaine. Cette activité spécifique est pratiquée tous les jours à raison de 1h30 par séance programmée (exception pour la voile ou la séance dure 3h00). Le nombre de séances est variable en fonction de l'activité mais en moyenne tous les enfants pratiquent leur option plus de 15h00 par semaine.

### Les activités de découvertes (AD)

Pendant leur séjour, des activités de découvertes sont proposées à l'ensemble des participants. Elles varient en fonction des semaines et des compétences des animateurs. On y trouve par exemple, de la voile, du VTT, de l'escalade, de la sarbacane... Généralement chacun s'inscrit sur l'activité de son choix. Cependant certaines activités peuvent être préconisées. Elles sont mises en place les après-midi.

### Les autres animations

De nombreuses animations sont mises en place pendant le séjour. Des soirées conviviales et sportives permettent aux enfants de se connaître, quelle que soit leur activité spécifique. Une sortie à Boyardville ainsi que des temps de baignade sont organisés.

### Programme prévisionnel

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ARRIVEE	A.S.S.	A.S.S.	A.S.S.	A.S.S.	A.S.S.
A.S.S.					
Repas et temps calme					
Jeux	Grand jeu sportif SV 17	A.D.	Sortie à Boyardville	A.D.	A.S.S.
GOUTER	GOUTER	GOUTER		GOUTER	Plage et jeux
Plage	A.D. plage et jeux	A.D. dont voile	Plage et jeux	Plage et jeux	GOUTER et valises
Rencontre avec l'équipe d'animation					
Repas					DEPART
A.S.S.	A.S.S.	A.S.S.	A.S.S.	Soirée festive	
coucher	coucher	coucher	coucher	coucher	

### L'encadrement des séjours

La direction des séjours, l'encadrement des activités sportives et les animations sont assurés par du personnel qualifié (Brevets d'Etat, cadres techniques des clubs et des comités départementaux, étudiants de la faculté des sports, BAFA et surveillant de baignade...).

## Modalités d'inscription

### Fiche de préinscription

Dans ce document vous trouverez la fiche de préinscription au séjour à nous renvoyer remplie et accompagnée du chèque d'acompte.

Pour les préinscriptions effectuées par internet, merci de nous envoyer le chèque d'acompte accompagné des références de l'enfant et du séjour.

Dès réception de la fiche, un dossier de confirmation vous est adressé en fonction des places disponibles.

### Pour votre information :

La date d'arrivée des documents est prise en compte pour l'ordre des inscriptions.

Le plus rapide : **inscription par internet**

### Dossier de confirmation

Le dossier de confirmation vous indique que votre enfant est inscrit pour le séjour souhaité.

Ce dossier composé de la fiche sanitaire et de la fiche de renseignements est à remplir et doit nous être retourné à la date indiquée.



### Annulation de séjour

Toute annulation de séjour entraîne la perte de l'acompte sauf pour raison médicale justifiée par un certificat médical. La demande d'annulation doit nous être adressée sous pli recommandé.